



N°32
Mardi 15 janvier 2019
lagazette-sqy.fr

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Dans plus de la moitié des communes de SQY, des cahiers de doléances ont été mis en place pour préparer le Grand débat national, qui doit s'ouvrir ce mardi 15 janvier.

Grand débat national : plusieurs villes de l'agglo organisent leur consultation

Dossier - P. 2

Actualités p.4

MAUREPAS



25 élus de
la majorité
entendus pour
diffamation

Actualités p.9

LA VERRIÈRE



Un nouveau
groupe se
crée au sein
de la majorité
municipale

Actualités p.4

SQY

Une nouvelle
offre de produits
locaux en projet



Actualités p.7

MAGNY-LES-HAMEAUX
Le projet de
marché continue
d'avancer



Actualités p.8

SQY

L'asso Bouchons
franciliens
cherche un local



P. 4 TRAPPES De la viande locale
dans les assiettes des cantines

P. 5 VILLEPREUX La cuisine centrale
va être reconstruite

P. 6 SQY Des matchs de foot pour
rencontrer des recruteurs

P. 8 MAUREPAS Pourquoi Oncle
Scott's a-t-il fermé ?

P. 10 LA VERRIÈRE Agression sexuelle
sur la passerelle de la gare

P. 12 HANDBALL Avec sa recrue
slovène, Montigny déroule

P. 14 MONTIGNY Jane Birkin chante
Gainsbourg au Manet



► Toute l'équipe de
La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
vous souhaite ses meilleurs vœux
pour l'année 2019 !

SDY Grand débat national : plusieurs villes de l'agglomération organisent leur consultation

Alors que le Grand débat national voulu par le gouvernement doit s'ouvrir ce 15 janvier, plusieurs communes de l'agglomération ont mis en place des cahiers de doléances en vue de préparer cette échéance.

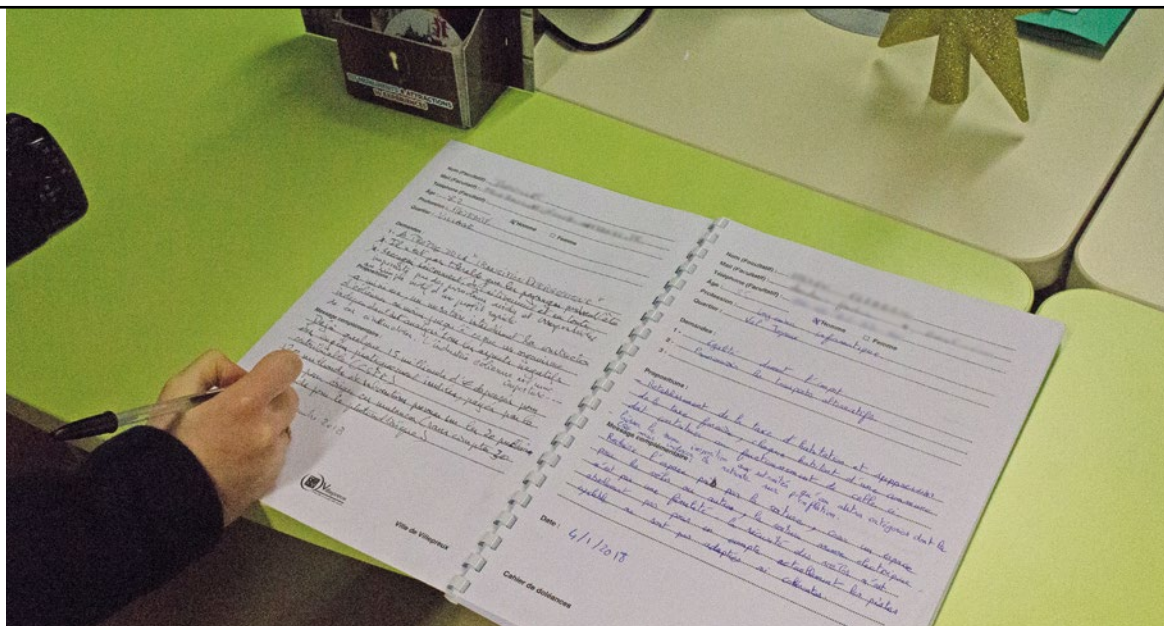
Le jour J est arrivé. C'est ce mardi 15 janvier que doit être donné le coup d'envoi du Grand débat national, souhaité par le gouvernement depuis décembre en réponse à la crise sociale et au mouvement des gilets jaunes. La première étape, qui consiste à recueillir et faire remonter les revendications des citoyens via des cahiers de doléances installés dans les mairies, touche à sa fin. L'occasion de faire un premier bilan des retours d'habitants dans les communes ayant joué le jeu de ce type de consultation, et de voir au contraire pourquoi d'autres n'y ont pas pris part. Le territoire de SDY est assez représentatif de ces différents cas de figure.

Consultation dans plus de la moitié des communes

Au moins la moitié des communes de l'agglomération a consulté ses habitants en vue du Grand débat national. Villepreux et Voisins-le-Bretonneux avaient ouvert

estime qu'« il faut jouer le jeu pour que les Français puissent s'exprimer » mais souligne que « le risque après, c'est que ce qui ressort de cette grande consultation, c'est "moins d'impôts et plus de prestations sociales" ». Il a indiqué le 9 janvier face à la presse avoir reçu « une dizaine de retours » dans ces cahiers, avec justement des thématiques tournant beaucoup « autour de moins d'impôts, moins de taxes, moins d'élus, plus de prestations sociales ».

Mais il prévient : « Il va falloir que l'on tire des choses particulièrement intéressantes ». Et de citer notamment l'exemple de la réduction du nombre d'élus : « Je pense que c'est une piste, mais pas ce qui va redresser la France et permettre de donner plus de prestations et rendre beaucoup plus efficaces nos aides sociales. » Il assure cependant qu'il ne prendra « absolument pas parti pour un choix ou l'autre », estimant que le rôle des élus « est d'être le plus neutre possible et de laisser les gens s'exprimer, de prendre en considération ce qu'ils nous disent. »



« Ça tourne beaucoup autour de moins d'impôts, moins de taxes, moins d'élus, plus de prestations sociales », résume Stéphane Mirambeau, maire SE de Villepreux au sujet des thèmes listés dans ces cahiers.

les décisions du gouvernement », d'après la maire.

Bertrand Houillon, édile Génération.s de Magny-les-Hameaux, se montre lui encore plus critique vis-à-vis du gouvernement. « Pour l'instant, ce sont plus des grandes interrogations que des certitudes de consultation, surtout dans tous les épisodes qui se multiplient ces derniers jours, des revirements de situation, une Commission nationale du débat public qui un coup le fait, un coup se retire et un coup ne le fait qu'à moitié, un gouvernement qui tire le truc avec une franche impression que le débat est biaisé de base et qu'on ne changera rien à des objectifs, et avec une surdité absolue qui dure depuis des mois et qui met la France à feu et à sang. »

Il justifie néanmoins la mise en place d'un cahier de doléances dans sa commune pour « que les gens ne confondent pas ce qu'ils ont à demander au gouvernement et à l'État avec ce qu'on a régulièrement l'habitude de discuter avec eux au niveau de la commune (un cahier regroupant des requêtes liées à des sujets de compétence municipale est également en place, Ndlr) ».

Certaines optent pour la consultation en ligne

Le cahier de doléances destiné au gouvernement y a été mis en place mi-décembre. « Je n'ai pas du tout regardé ce qui a été écrit par les habitants et je ne mettrai pas mon nez dedans avant le 15 [janvier] », fait savoir l'élue magnycoise. Une date à laquelle il « récupérera tout ce qui a été noté » et rédigera « un courrier d'accompagnement que l'on enverra aux députés ».

D'autres communes ont également joué le jeu de consulter leurs habitants, mais en utilisant des noms différents. A Plaisir, on ne parle pas de cahiers de doléances mais de « cahiers d'idées pour la France ». La maire, Joséphine Kollmannsberger (LR), fait partie des 15 membres de l'association d'élus Génération terrain, fondée par le maire LR de Poissy, Karl Olive, reçus par Emmanuel Macron à l'Élysée le 7 décembre dernier.

« On avait dit lors de l'entretien qu'il était important d'avoir une concertation beaucoup plus large qu'avec un groupe comme nous ou quelques maires, nous a-t-elle confié en marge de ses vœux municipaux, le 9 janvier. Ça nous semblait indispensable de pouvoir écouter les gens sans forcément braquer sur certaines thématiques mais de façon très large. »

Elle évoque « une cinquantaine de contributions » dans sa ville, portant sur des « thématiques locales, comme les millefeuilles territoriaux, et bien sûr la fiscalité, [...] mais on n'a pas entendu parler par exemple du mariage pour tous ou de la peine de mort ». Certaines sont déjà remontées. « On avait une conférence de presse avec Génération terrain [le 8 décembre] pour parler des contributions qu'on a faites [...] et on a fait remonter ça au préfet, à Monsieur Larcher (président LR du Sénat, Ndlr) et à l'Élysée », détaille Joséphine Kollmannsberger.

Elle espère que cette consultation permette de « renforcer la démarche citoyenne et républicaine sur tout ce qui est de nos structures à nous, c'est-à-dire l'élection » face à des gilets jaunes qui « n'arrivent pas à avoir de représentant, à se regrouper, donc ça devient très anarchique au niveau des remontées ». Elle souhaite aussi que « les gens puissent s'exprimer, [...] prennent conscience que les élus sont quand même très importants et qu'il faut s'appuyer sur eux », et « qu'il y ait une reprise de conscience que les institutions d'aujourd'hui sont des institutions qui servent et sont utiles », tout en regrettant les fortes abstentions lors des différents scrutins électoraux.

Certaines villes ont plutôt opté pour une concertation en ligne, comme à Élancourt, où elle a été lancée à l'occasion de la vidéo des vœux du maire, Jean-Michel Fourgous (LR). D'autres ont carrément renoncé à mettre en place toute forme de consultation préalable au Grand débat national, que ce soit sous forme de cahier ou via internet. Certaines des communes ayant

renoncé s'en expliquent, comme Trappes. « Nous n'avons pas eu de demande en ce sens de la préfecture et personne ne nous l'a demandé », justifie la municipalité trappiste dans un article du Parisien.

L'État « demande aux élus locaux de jouer les pompiers »

Du côté de Montigny-le-Bretonneux, la majorité explique longuement ce refus dans une tribune publiée dans le dernier journal municipal. « L'État, après avoir allumé le feu, demande aux élus locaux de jouer les pompiers, peut-on y lire. A eux d'assumer la collecte des doléances, d'organiser l'accueil, de faire remonter les attentes de la population. » Les élus de la majorité marquent leur désaccord avec cette demande qui, selon eux, « fait passer à la trappe » les députés alors que « la plupart des revendications que nous avons pu entendre ces dernières semaines concernent quasi-exclusivement le domaine législatif ». La majorité ignymontaine invite donc « tous ceux qui souhaitent adresser un message au gouvernement, à écrire à monsieur le député Didier Baichère ».

L'étape remontée des doléances achevée, la question des modes de déroulement des débats, encore très floue, va rapidement se poser. Plusieurs élus saint-quentinois se disent prêts à réunir leurs habitants. « On fera ce qu'il faut », assure Stéphane Mirambeau. « Je ne sais pas comment le gouvernement imagine de faire ça, mais il va bien falloir qu'il y ait des réunions, fait de son côté remarquer Joséphine Kollmannsberger. Si les Plaisirois me demandent des réunions dans les quartiers, je le ferai ». Elle ajoute toutefois qu'elle n'a, « pour le moment, [...] pas de demande particulière » de ses habitants en ce sens. Par manque d'intérêt pour la consultation ? Un sondage d'Odoxa-Dentsu Consulting pour France info du 10 janvier révèle que 70 % des Français estiment que la grande consultation n'aboutira pas à des mesures utiles pour le pays.



Les gilets jaunes « n'arrivent pas à avoir de représentant, à se regrouper, donc ça devient très anarchique au niveau des remontées », analyse Joséphine Kollmannsberger, maire LR de Plaisir.

la voie (lire notre édition du 18 décembre), imitées par Guyancourt, Les Clayes-sous-Bois, Maurepas ou encore Magny-les-Hameaux. « Ça fait plusieurs années que les Français ne s'exprimaient pas, on ressasse, puis ça explose, explique Stéphane Mirambeau, maire SE de Villepreux. Tout ce qui va vers plus de concertation et de travail ensemble, reprendre le contact, [...] ça ne peut qu'aller dans le bon sens. Donc, il n'y a pas de raison que l'on dise non quand c'est une initiative qui est faite pour que ça aille mieux. »

L'édile, qui avait annoncé il y a quatre mois son ralliement à LREM (voir La Gazette du 18 septembre),

Sa collègue guyancourtoise, Marie-Christine Letarnec (DVG), insiste également sur l'importance de « laisser les gens s'exprimer ». « Si on ne les laisse pas le faire, c'est comme ça qu'il y a de la casse, insiste-t-elle. Donc je mets à disposition ce cahier des doléances et je m'engage à le remonter à la préfecture qui le remontera au gouvernement. » Elle regrette néanmoins que le gouvernement « ne souhaite pas forcément s'appuyer sur les maires », car « c'est compliqué pour les gens, [...] nous, élus municipaux, on est au contact donc on le sent bien ». La commune a enregistré « pas mal de retours » sur des thèmes comme « le logement » et « beaucoup de retours sont contre

A man and a woman, both smiling, are standing in front of a bus. They are wearing white shirts with a small blue 'K' logo on the chest. The man is wearing a dark tie and dark trousers. The woman is wearing a white button-down shirt and dark trousers. The background shows the side of a bus and some blurred structures.

**SI COMME NOUS
VOUS AIMEZ
ÊTRE AUX COMMANDES**

Rejoignez notre équipe d'agents de conduite.

CDI, CDD, en temps complet, postes à pourvoir à Versailles, Nanterre et Vélizy.

Vous disposez d'un bon sens du contact client, d'un permis D/ FIMO/ FCO à jour ? Alors envoyez CV et lettre de motivation :

Soit par lettre à

**Keolis Versailles Service recrutement
12 av. du Gal de Gaulle 78000 Versailles.**

Soit par mail à

recrutement7892@keolis.com

KEOLIS

SQY Une nouvelle offre de produits locaux bientôt à Montigny ?

Du web à l'assiette permet d'acheter des produits locaux en ligne, remis par les producteurs lors de rendez-vous réguliers. Bien implantée vers Mantes-la-Jolie, la plateforme projette d'ouvrir une antenne à SQY.



Du web à l'assiette fonctionne avec des antennes locales, appelées « échoppes », où les clients peuvent récupérer les produits achetés en ligne, directement auprès des producteurs locaux.

Un service supplémentaire pour acheter des produits locaux est en projet. Déjà bien installée dans les Yvelines, la plateforme Du web à l'assiette espère ouvrir prochainement une « échoppe » à Montigny-le-Bretonneux ou Voisins-le-Bretonneux. Cette échoppe est un point de distribution où les clients peuvent venir chercher toutes les deux semaines les produits locaux qu'ils ont commandés au préalable sur internet. Ce projet saint-quentinois est porté par Cyril Le Tallec, Vicinois déjà responsable de deux échoppes dans les Yvelines, avec Jonathan Froger, fondateur et dirigeant de la société Du web à l'assiette.

« Pour l'instant, le plus gros du service [sur le site internet Du web à l'assiette] est de proposer une plateforme de vente de produits locaux aux gens qui s'inscrivent sur le site, appelés des « webivors », explique du concept Jonathan Froger. Une fois inscrits, ces « webivors » s'abonnent à l'une des échoppes existantes, lieu physique où ils pourront retirer leurs produits commandés sur internet, directement auprès des producteurs locaux.

Chacun de ces points est géré indépendamment par « un gestionnaire qui doit rassembler les producteurs locaux autour de son échoppe »,

précise le fondateur de Du web à l'assiette. La limite de distance des producteurs est fixée à « 80 kilomètres autour d'une échoppe, sachant que dans la pratique, on ne dépasse pas les 30 kilomètres », analyse-t-il.

Des producteurs à moins de 30 km

Les gestionnaires étant libres sur la forme juridique de leur échoppe, les distributions de produits peuvent se faire dans différents types de lieux. « Ça va du particulier qui monte une auto-entreprise et vend dans son jardin

ou sur un lieu public, il y a alors quelques démarches pour avoir l'autorisation, à l'association qui monte une échoppe dans ses locaux », énumère Jonathan Froger.

Pour les commandes des produits, tout se passe sur internet, où les clients peuvent acheter, en fonction des producteurs associés à leur échoppe, des produits laitiers, des pommes, du pain, des jus et bien d'autres. « Les gens peuvent commander n'importe quel produit, constituer leurs paniers eux-mêmes, vraiment au détail, et commander très régulièrement, comme une fois par an ou même une seule fois », résume Jonathan Froger. Une distribution a ensuite lieu toutes les semaines ou tous les 15 jours en fonction des échoppes.

Pour fonctionner, Du web à l'assiette prend 15 % HT de commission sur la vente des produits, dont la moitié revient au gestionnaire de l'échoppe. L'inscription sur le site internet est quant à elle gratuite tant pour les webivors que pour les producteurs.

Du web à l'assiette compte actuellement six échoppes dans les Yvelines principalement vers Mantes-la-Jolie (ainsi qu'une en Seine-Maritime, Ndlr), et plusieurs projets en cours ... dont

un à Saint-Quentin-en-Yvelines. Il est porté par Cyril Le Tallec, habitant de Voisins-le-Bretonneux et gestionnaire depuis août 2018 de l'échoppe à Buchelay, qui compte « 100 webivors », ainsi que de celle de Septeuil qui a atteint les « 300 webivors ».

« On espère ouvrir au premier trimestre 2019 »

Et il souhaite désormais en initier une troisième. « Depuis le début, l'objectif est d'ouvrir une échoppe à Montigny ou Voisins, déjà parce que ce n'est pas loin, et parce qu'on pense qu'il y a un fort potentiel dans la région », estime Cyril Le Tallec, qui souligne que gestionnaire d'échoppe n'est pas son activité principale.

Le Vicinois est donc à la recherche d'un lieu d'installation pour cette échoppe et lorgne pour l'instant du côté de Montigny-le-Bretonneux. En attendant une réponse sur les possibilités d'ouverture dans les environs, Cyril Le Tallec explique se « renseigner sur le type » de producteurs présents localement, « sachant que dans la vallée de Chevreuse, il y a un choix important ». L'objectif serait au départ d'organiser des distributions « une fois toutes les deux semaines, après, si on peut faire plus, on le fera », poursuit-il, tout en se montrant prudent mais ambitieux : « On en est vraiment encore au tout début, mais on espère ouvrir au premier trimestre 2019. »

TRAPPES De la viande de Houdan dans les assiettes des jeunes Trappistes

En ce mois de janvier, la cuisine centrale de Trappes a concocté trois menus à base de viande locale pour les écoliers trappistes. Une première expérimentation amenée à être renouvelée.

De l'élevage de Houdan aux assiettes des écoliers trappistes. Depuis la semaine dernière, et cela pour trois repas en tout jusqu'à la fin du mois, la cuisine centrale de Trappes, qui sert les crèches et écoles de la commune, a lancé une nouvelle expérimentation. Pour concocter ces trois menus, dont le premier était servi le vendredi 11 janvier, elle s'est approvisionnée localement en viande auprès d'un éleveur de vache limousine à Houdan, la ferme du Moulin.

« C'est un projet qui s'est monté en six mois, raconte Thierry Andro, directeur de la restauration à Trappes. J'ai rencontré Pierre-Baptiste Néré (l'éleveur de la ferme du Moulin de Houdan, Ndlr) en juin et il m'a proposé de mettre en place une action de partenariat et de valorisation des

aliments de proximité. » Et de résumer : « Je trouvais le projet intéressant. L'avantage est qu'on valorise de la ferme à l'assiette, l'éleveur vend au juste prix et on fait profiter aux enfants d'une viande de qualité. »

« Traçabilité totale »

La Ville a donc acheté trois vaches à l'éleveur de Houdan. « L'objectif était d'acheter l'intégralité des bêtes pour ne pas avoir de pertes », poursuit Thierry Andro. Entre la ferme du Moulin à Houdan et la cuisine centrale de Trappes ne figure ensuite qu'un seul intermédiaire : l'abattoir Socopa à Neubourg (Eure) qui a récupéré les trois bêtes, et a ensuite livré sous vide la nourriture à Trappes.



Durant janvier, trois menus sont élaborés à partir de viande bovine achetée auprès d'un éleveur de Houdan. Le 11 décembre, un burritos d'émincé de bœuf était au menu dans les écoles de Trappes.

« Nous avons valorisé pratiquement tous les morceaux », souligne le directeur de la restauration, ajoutant que ce procédé permet une « traçabilité totale ». Ce sont ainsi 2 000 repas par service pour trois midis qui ont été confectionnés à partir de ces trois vaches. Les écoliers de Trappes ont donc pu manger des burritos d'émincé de bœuf ce vendredi 11 janvier, deux jours après que plusieurs d'entre eux aient visité la ferme

de Pierre-Baptiste Néré. Le 17 janvier, ils pourront déguster du sauté de bœuf, puis auront du rôti au menu le 25 janvier.

« Pour moi, ça fait le lien entre la campagne, qui existe encore ici, et la ville, apprécie de son côté Pierre-Baptiste Néré, également ravi d'avoir reçu des élèves dans sa ferme. C'est la première fois que je fais ça avec une ville. » Cette opération représente un surcoût

modeste de « 30 centimes de plus par repas », précise Thierry Andro, assurant que cela n'a pas généré d'augmentation pour les parents.

Et visiblement ravie de l'opération, la ville de Trappes a déjà annoncé que l'opération serait renouvelée, « peut-être avec d'autres familles d'animaux », annonce le directeur de la restauration. On développe vraiment le local et maintenant, on sait que c'est faisable. »

En bref

GUYANCOURT

La Ville organise son premier forum de l'emploi

Un forum de l'emploi en partenariat avec des agences d'intérim sera organisé le 22 janvier pour les personnes en recherche de travail.

Restauration, logistique, industrie, métiers du BTP... Dans un communiqué, la municipalité de Guyancourt a annoncé la tenue, le mardi 22 janvier de 9 h 30 à 12 h 30 à l'espace Yves Montand, d'un forum de l'emploi, le premier organisé par la Ville. « Cet événement a pour objectif de mettre en relation candidats et recruteurs, explique la mairie dans son communiqué. De nombreuses offres d'emploi seront présentées aux candidats par les agences d'intérim partenaires de ce premier forum. »

Le but recherché est de permettre aux demandeurs d'emploi un premier contact avec des recruteurs potentiels, et de présenter leur CV en fonction des métiers proposés. Dans son communiqué, la mairie rappelle que le service emploi de la Ville accueille les Guyancourtois de plus de 26 ans à la recherche d'un travail « et leur fournit un accompagnement adapté : accueil à l'espace emploi, accompagnement individuel personnalisé, accompagnement individuel renforcé ou permanence externalisée au centre social du Pont du Rouloir ».

En image



SQY Un arbre à vœux à la bibliothèque universitaire

Un arbre à vœux pour recueillir les attentes des usagers de la bibliothèque universitaire (BU). Depuis le début de l'année, les étudiants peuvent y écrire leurs vœux pour la nouvelle année et leurs attentes pour la BU de l'UVSQ. « On fait ça depuis trois ans, explique Chantal Merle, responsable de la BU. On essaye de plus en plus de demander leur avis aux étudiants, c'est une sorte d'enquête informelle pour récupérer des informations sur les besoins des étudiants. » Parmi les vœux pour 2019 figurent plusieurs messages fantaisistes, d'autres demandant une amélioration du chauffage, ou encore celui d'un étudiant souhaitant simplement « valider l'année ».

En bref

YVELINES Un nouvel outil pour connaître son collège de secteur

Les familles envoyant leurs enfants au collège pourront désormais identifier leur collège de secteur grâce à un outil en ligne.

Un nouvel outil pour repérer son collège de secteur. Le département des Yvelines a mis en place à la fin de l'année 2018 un outil informatique de sectorisation des différents collèges du territoire, il permettra aux parents et aux enfants de savoir à quel collège ils sont rattachés selon leur adresse postale.

« Il vous suffit de vous rendre sur l'outil du Département des Yvelines et d'entrer votre adresse : rue, numéro, commune, précise le Département sur son site internet. Vous obtiendrez ensuite un plan avec un code couleur : il vous suffira de cliquer sur le tronçon de rue le plus proche du point identifié pour obtenir le nom de votre collège de secteur. »

Aucune inscription n'est nécessaire pour cet outil qui est accessible avec son mode d'emploi depuis le site du Département. Le plan propose également les informations pratiques sur les collèges de secteur, pour orienter les familles dans le processus d'inscription.

VILLEPREUX La cuisine centrale reconstruite pour plus d'efficacité et de qualité

La cuisine centrale sera reconstruite à compter de 2019. Dès 2020, l'intégralité des plats des élèves des écoles y seront préparés.



Le maire a confirmé la reconstruction de la cuisine centrale, élément essentiel de la vie éducative villepreussienne puisqu'y sont préparés les repas de tous les élèves des écoles de la ville.

La cuisine centrale de la ville, située dans le groupe scolaire Jean de la Fontaine, va faire peau neuve. Dans un message Facebook sur

le groupe « Villepreux en direct : entre vous et nous ! », le maire a confirmé la reconstruction de la cuisine centrale, élément essentiel

de la vie éducative villepreussienne puisqu'y sont préparés les repas de tous les élèves des écoles de la ville. Cette mesure doit entériner la volonté municipale de « manger mieux ».

Tous les plats préparés dans la cuisine centrale

« A la base, cela devait être fait l'année dernière, mais on avait d'autres projets plus urgents à faire avant, détaille Stéphane Mirambeau (SE), maire de Villepreux. Les travaux vont commencer durant l'été 2019 et dureront environ un an. » Cette reconstruction répond à deux enjeux, le premier étant la densité de population, selon l'édile : « En 2020, on sera 14 000 habitants, explique-t-il, il y aura plus d'élèves, et donc il faut que la cuisine soit efficace. » L'actuelle cuisine avait en effet été construite en même temps que le groupe scolaire Jean de la Fontaine, il y a plusieurs décennies.

Le second enjeu est celui de la qualité de la nourriture. « On est passé au bio dans les cantines, et on est la première ville yvelinoise sans

perturbateurs endocriniens, énumère le maire. Maintenant la production des repas sera complètement centralisée, et ça sera du fait-maison. » Ainsi, pas de plats réchauffés dans des barquettes en plastiques, qui pourraient nuire à la santé des élèves. Les cuisines des différentes cantines ne comprendront plus que des outils pour réchauffer les plats, et des friteuses.

Une démarche « compliquée »

Le maire prévoit cependant une démarche « compliquée » : « On va tout casser dans la cuisine actuelle, et on va également en profiter pour détruire la cantine de l'école Jean de la Fontaine. Une cantine, c'est pas très pratique, ça oblige au service à table, un self ça permet aux enfants de se servir eux-mêmes. » Pendant la durée des travaux, la superficie de la cour de récréation sera amoindrie par la mise en place de structures modulaires où les élèves mangeront et où sera temporairement relocalisée la cuisine. Le coût global des travaux, qui devraient prendre fin à la rentrée 2020, est estimé à 1 300 000 euros.

En bref

SQY Rencontres InCité : l'art de manger au cœur des festivités

Les Rencontres InCité mettront l'accent sur l'acte de manger, au cœur de disciplines telles que l'art, les sciences et l'étude de société.

La table à l'honneur aux Rencontres InCité. Une troisième édition qui questionnera l'acte de manger du 16 au 23 mars. « Pour savoir ce qui se cache derrière le mot "manger", nous ferons appel à tous nos sens : danse, théâtre documentaire, expériences gustatives et musicales, performances, films, conférences et ateliers de pratique », indique ainsi le Théâtre de SQY.

Pour préparer cet événement le théâtre appelle à réunir et récolter les recettes de familles, pour qu'elles soient compilées dans un livret. Ce recueil sera distribué au cours des Rencontres InCité. L'inscription se fait sur le site du théâtre, avant le 25 janvier 2019.

MAUREPAS 25 élus de la majorité entendus pour diffamation

Suite à une tribune dans le journal municipal de décembre 2017, un élu d'opposition avait déposé plainte pour diffamation à l'encontre de tous les élus de la majorité.



Dans un communiqué, la majorité se dit sereine quant aux suites de cette affaire de diffamation. L'élu d'opposition ayant déposé plainte espère de son côté une condamnation.

Pendant deux jours la semaine dernière, un juge d'instruction de Versailles a entendu un à un l'ensemble des élus de la majorité de Maurepas. La raison ? Une plainte pour diffamation déposée par l'élu d'opposition Michel Chappat (SE) suite à une tribune de la majorité dans le journal municipal de décembre 2017 le mettant en cause. Dans un communiqué, le maire de Maurepas, Grégory Garestier (LR) estime qu'il s'agit d'une « ultime polémique » lancée par son opposant. Michel Chappat assure que la polémique n'est pas son objectif et s'indigne des propos tenus en 2017, « qui portent atteinte à [sa] respectabilité ».

Cette affaire remonte à décembre 2017 et une tribune de la majorité entièrement dédiée à Michel Chappat,

dans laquelle elle entendait « révéler le côté obscur de sa force ». Ce texte, qui rappelle que l'élu d'opposition est un « ancien premier adjoint aux finances », fait notamment allusion à la disparition d'un ordinateur de « 3 443 euros » sous l'ancienne mandature, ou encore à la livraison « avant les fêtes » de « paniers de victuailles à l'oligarchie locale ».

Guerre de tribunes

Dans un communiqué envoyé la semaine dernière, la majorité explique qu'elle « se livrait, dans une tribune sarcastique, sur le thème de Star wars, à une mise au point publique avec Michel Chappat ». Le communiqué assure qu'il s'agissait d'une « réponse [qui] faisait suite à de nombreuses attaques, formulées dans cette même

rubrique depuis le début du mandat, à l'encontre de la majorité par cet opposant ». Suite à cette publication, l'élu d'opposition avait annoncé son intention de se tourner vers la justice.

Ce qu'il a fait en déposant plainte pour diffamation contre l'ensemble des élus de la majorité, et pas seulement le directeur de la publication du journal municipal, le maire, comme cela est d'usage. « Ils ont cosigné une tribune ordurière à mon encontre, sans fondement, qui est de la pure diffamation, qui est destinée à me salir », avance Michel Chappat, joint la semaine dernière, de sa décision d'attaquer tous les élus de la majorité. Une démarche que regrette l'équipe de Grégory Garestier, lui reprochant de l'avoir fait « à des fins sans doute sûrement vexatoires ».

Un an plus tard, la semaine dernière, les 25 élus de la majorité ont donc été convoqués et se sont succédés pendant deux jours dans le cabinet d'un juge d'instruction, en vue de leur mise en examen, qui est automatique en matière de diffamation. Dans ce type de dossier, la mise en examen est en effet directe, « l'instruction n'ayant pour rôle que de vérifier l'existence des propos incriminés et non de juger de leur caractère diffamatoire ou non », rappelle le communiqué de la municipalité, qui reproche à son adversaire d'avoir « emcombr[é] inutilement les tribunaux ».

« C'est le tribunal qui tranchera »

S'appuyant sur une décision de la cour d'appel de Versailles datant d'avril 2018, qui avait annulé une autre plainte pour diffamation contre le maire et deux élus déposée par un ancien colistier de Michel Chappat, les élus de la majorité se montrent « sereins sur les suites à venir » dans cette nouvelle affaire. « Cette ultime polémique lancée par Michel Chappat ne nous détournera pas de notre objectif, qui est avant tout de répondre aux besoins des Maurepasiens », conclut le communiqué de la majorité.

De son côté, l'élu d'opposition persiste et signe. « C'est la première fois de ma vie que je dépose une plainte. Quand on porte plainte, ce n'est pas pour faire de la polémique parce que ce n'est pas une démarche banale, c'est quand on estime qu'on est diffamé », tranche Michel Chappat, qui espère une condamnation des élus de la majorité et s'en remet désormais à la justice : « C'est le tribunal qui tranchera. »

En bref

SQY

Emploi : des matchs de foot pour rencontrer des recruteurs

L'agence départementale d'insertion va prochainement organiser des matchs de football pour permettre aux recruteurs et demandeurs d'emploi de se rencontrer.

Des matchs de football pour faciliter les rencontres entre demandeurs d'emploi et recruteurs. C'est l'expérimentation peu commune que va lancer l'agence départementale d'insertion Activity à partir de février 2019 à Saint-Quentin-en-Yvelines. « Les offres d'emploi issues des clauses d'insertion dans les marchés publics sont de plus en plus difficiles à pourvoir. Les publics éligibles [...] ne sont pas faciles à toucher [...] », constate sur son site internet le Département.

Ce dernier entend donc miser sur les clubs locaux de football, « lieux de socialité très populaires et qui restent fréquentés par un très large public », pour « trouver des candidats en sortant des sentiers battus ». Ainsi, au cours du premier semestre 2019, trois matchs de football vont être organisés à SQY, avant une grande journée « foot emploi » en octobre. La première rencontre aura lieu début février à Guyancourt. « Pas de CV, ni de chemise ni de cravate : les candidats et les recruteurs pourront faire connaissance lors de ce match en tenue de sport ! », conclut le Département.

En bref

SQY Défi zéro déchet : près de 40 % de réduction des déchets

Pour la deuxième édition du « Défi zéro déchet » de l'Alec, les foyers participants ont réussi à réduire significativement le poids de leurs poubelles.

La fin de la deuxième édition du « Défi zéro déchet » a été célébrée lors d'une soirée de clôture organisée le 9 janvier au théâtre Alphonse Daudet de Coignières. Avec ce défi, organisé par l'antenne saint-quentinoise de l'Agence locale de l'énergie et du climat (Alec), des familles yvelinoises ont tenté de réduire le poids de leur poubelle entre septembre et décembre, grâce aux conseils de 11 associations locales.

« Nous sommes partis de plus de 200 foyers inscrits au début », apprécie Élise Longelin Péron, chargée de mission énergie et animation à l'Alec. Si quelques uns n'ont pas poursuivi l'aventure jusqu'au bout, « 77 foyers ont fait le défi du début à la fin » en pesant chaque semaine leurs déchets, note-t-elle. Et l'objectif de réduire le volume des poubelles a largement été atteint.



Grâce aux conseils prodigués pendant le défi, les familles participantes ont réussi à passer d'une moyenne de 64 kg par an et par habitant de déchets, à une moyenne de 38,8 kg.

Les foyers participants avaient « 64 kg par an et par habitant de déchets en moyenne au début, ce qui est déjà en dessous de la moyenne nationale qui est de 210 », indique Élise Longelin Péron, « c'était des personnes déjà moti-
vées, mais on peut encore baisser ». Et en effet, après trois mois de défi, les foyers participants ont en moyenne réussi à réduire de « 39 % leurs déchets » pour atteindre « en moyenne 38,8 kg par an et par habitant ».

En bref

GUYANCOURT Un sondage pour le nom du futur quartier de la gare

La maire de Guyancourt a annoncé l'ouverture d'un sondage en ligne et sur le magazine municipal pour recueillir les propositions de nom du futur quartier qui accueillera la gare de la ligne 18.

Les Guyancourtois vont être invités à proposer un nom pour le futur quartier de 1 300 logements qui abritera la gare de la ligne 18, sur l'ancien site de Thalès. Lors de ses vœux, mardi 8 janvier, la maire de la commune, Marie-Christine Letarnec (DVG, n'a pas renouvelé sa carte au PS) a logiquement mentionné son combat pour l'arrivée de la ligne 18.

Sondage « dans les prochains jours »

« En attendant, je vous propose à toutes et à tous de réfléchir au nom que nous donnerons à ce quartier, a adressé la maire aux nombreuses personnes réunies au pavillon Pierre Waldeck-

Rousseau. J'ai décidé d'ouvrir dans les prochains jours un sondage sur le site internet de la Ville et dans le magazine municipal pour recueillir toutes vos propositions. Vous aurez la parole, n'hésitez pas à vous exprimer. »

A l'occasion des vœux, Marie-Christine Letarnec a indiqué continuer de se battre « pour que Guyancourt et Saint-Quentin-en-Yvelines soient bien desservis par la ligne 18 ». Son arrivée est toujours programmée pour 2030 sur le territoire. Une visite du préfet de région doit avoir prochainement lieu « sur le terrain où sera implantée la gare du métro », d'après l'élue, ainsi qu'une rencontre avec le président de la Société du grand Paris.

MAGNY-LES-HAMEAUX

Malgré des difficultés, l'ouverture d'un marché est toujours dans les tuyaux

Le projet de marché de plein vent continue d'avancer à Magny-les-Hameaux, avec une ouverture espérée au printemps, malgré la difficulté à trouver un gestionnaire.

« Je ne pensais pas que c'était si compliqué de vouloir installer un marché. C'est une bagarre qui dure depuis 18 mois mais on voit le bout du tunnel. » En ces quelques mots, Henri Omessa (SE), adjoint magnycois aux finances et à la vie économique, résume bien les difficultés auxquelles fait face la municipalité pour le retour d'un marché sur la commune.

Mais malgré quelques embûches, le projet continue d'avancer et le déballage des premières étales est espéré pour le printemps prochain. Depuis une consultation favorable de la population en 2017, la municipalité œuvre pour le retour d'un marché de plein vent à Magny-les-Hameaux (voir notre édition du 1er mai 2018). « On avait fait faire une étude de marché par la chambre de commerce qui démontrait que les Magnycois souhaitaient ce marché, tant en action commerciale qu'en tant que lieu de rencontres », rappelle Henri Omessa.

Aucune réponse à l'appel d'offres

Au premier trimestre 2018, la Ville avait lancé un appel d'offres



Aucune entreprise gestionnaire de marché n'a répondu à l'appel d'offre de la Ville au printemps 2018. Mais le projet n'a pas été abandonné et la commune a déjà trouvé des commerces partants.

pour trouver une entreprise à qui confier la gestion de ce futur marché, « parce que gérer un marché, c'est un métier », précise l'adjoint magnycois pour expliquer ce choix. Sauf que l'appel d'offres s'est avéré infructueux : aucune entreprise n'y a postulé. « À la suite de cette consultation, on a eu cinq spécialistes qui ont retiré le dossier, et aucun n'a répondu, regrette Henri Omessa.

On s'est interrogé, on les a appelés, et tous nous ont donné la même réponse : les commerçants cherchent un marché couvert, il y a trop de marchés dans la région, et ils n'ont pas le temps de s'occuper d'un petit marché. »

Si l'élu confie avoir été « dépité » par ces retours, le projet n'a pas été abandonné pour autant. « Après réflexion, on s'est dit qu'on allait faire

le chemin inverse : trouver des commerçants moteurs puis ensuite demander [aux potentiels gestionnaires] si ça les intéresse », raconte Henri Omessa. D'après ce dernier, plusieurs commerçants ont depuis répondu favorablement au projet municipal dont un boucher, un poissonnier, deux food trucks et un vendeur de fruits et légumes.

Ouverture espérée au printemps

« À la suite de ça, j'ai décidé de rappeler les cabinets pour leur demander s'ils sont prêts à venir, poursuit l'adjoint magnycois. J'ai réussi à obtenir deux rendez-vous avec deux entreprises spécialisées. » Ces entretiens sont prévus pour les deux prochaines semaines et Henri Omessa se montre confiant. Avec deux entreprises à rencontrer, il espère « pouvoir se mettre d'accord » avec au moins l'une d'elles. « Elles ont l'air de vouloir bouger si on les aide, je pense qu'on est sur la bonne piste », apprécie-t-il.

Avec ces avancées, Henri Omessa explique donc continuer à « viser le printemps pour pouvoir ouvrir le marché », qui devrait avoir lieu « en face de la mairie ». Il pourrait se tenir le dimanche, « mais sans confirmation tant qu'on n'a pas le gestionnaire ». Et l'adjoint de conclure : « J'y crois beaucoup parce que je pense qu'un marché est un lieu d'animation, de rencontres entre les habitants, plus que l'action commerciale elle-même, et dans une commune comme la nôtre ce sera un plus. »

En bref

SQY Encore quelques places dans les formations au numérique

Les inscriptions pour des formations numériques sont encore possibles dans deux organismes.

Le Campus numérique, pour lequel l'agglomération a labellisé plusieurs organismes de formation, a encore quelques places à pourvoir. « Vous souhaitez vous former aux métiers du numérique ? Les deux organismes de formation, implantés au Campus numérique d'Élancourt, Simplon.co et Pop school, recrutent des étudiants, que vous soyez demandeurs d'emploi, jeunes en décrochage scolaire ou universitaire ou salarié en reconversion professionnelle », indique le site internet d'Élancourt.

L'organisme Simplon.co a ainsi ouvert ses formations de développeur web et dat(a)rtisan jusqu'au 1^{er} février. « Les formations SIMPLON.CO durent six mois avec un mois de stage en entreprise, rappelle Élancourt. Elles peuvent être aménagées en alternance avec l'entreprise sur une durée de 20 mois. » De son côté, Pop school « vient tout juste d'ouvrir le recrutement pour des formations de IOT makers ou de Data security helper ». Le catalogue des formations est sur le site internet de SQY.

En bref

COIGNIÈRES Des ateliers pour stimuler la mémoire des seniors

Des ateliers destinés à stimuler la mémoire des personnes âgées doivent débiter le 24 janvier. Une réunion d'information est prévue ce jeudi 17 janvier.



Les résidence Les moissonneurs accueille, du 24 janvier au 4 juillet, des ateliers destinés à faire travailler la mémoire de certains retraités coigniériens.

Le CCAS de Coignières et l'association Brain up lancent, à partir du 24 janvier, des ateliers pour faire travailler la mémoire des personnes âgées. « L'objectif est d'éviter qu'ils s'isolent trop, leur donner des astuces aussi pour leurs listes de courses, des petits trucs »,

explique Chantal Vvard, animatrice au CCAS.

Au sein de la résidence Les moissonneurs, les participants prendront part à des petits jeux ludiques permettant de stimuler leur mémoire. « Il faut que ça

soit dans la convivialité, pas scolaire », souligne Chantal Vvard. Ces séances ont cette année été élargies à l'ensemble des retraités coigniériens, alors qu'elles étaient auparavant surtout destinées aux résidents des Moissonneurs.

Plus de participants que prévu

Le nombre de participants a donc augmenté, ce qui a pris de court les organisateurs. Ils étaient une bonne vingtaine à se présenter à une réunion d'information le 10 janvier (finalement reportée au 17 janvier suite à un imprévu de dernière minute, Ndlr), alors que le nombre de participants est limité à 15 personnes. Parmi eux, Franciane, 66 ans, souhaitant s'inscrire car « avec les médicaments, j'ai pas mal de troubles ». 12 séances de deux heures doivent se tenir un jeudi sur deux jusqu'au 4 juillet.

Maintenant on oublie son mobile on paye avec sa carte on oublie sa carte on paye avec son mobile Paiement par mobile⁽¹⁾

orange bank
La banque maintenant

Rendez-vous dans l'une de nos 140 boutiques Orange habilitées pour demander l'ouverture de votre compte bancaire Orange Bank. Retrouvez la liste des boutiques habilitées sur agence.orange.fr

(1) Paiement par mobile, soumis à conditions, nécessitant le téléchargement de l'application Orange Bank disponible uniquement sur Android et iOS et réservé aux détenteurs d'un compte « Nouvelle offre Orange Bank » disposant d'un équipement mobile compatible (Android 5 ou supérieur équipé d'une carte SIM NFC avec un abonnement mobile Orange, ou iPhone 6 ou supérieur disposant d'iOS 9 ou supérieur et d'un compte iCloud). Service émis et opéré en France métropolitaine par Wirecard Bank AG (Einsteinring 35, 85609 Aschheim, Allemagne - n° d'enregistrement HRB 161178) sur le réseau Visa, en partenariat avec Orange Bank et sous licence Visa (marque déposée de Visa Inc). Android est une marque déposée de Google Inc. iOS, iPhone et iCloud sont des marques déposées d'Apple Inc. Carte Visa délivrée sous conditions par Orange Bank. Voir conditions et modalités sur l'Appli Orange Bank et sur orangebank.fr.

Orange - SA au capital de 10 640 226 396 € - 78 rue Olivier de Serres - 75015 Paris - 380 129 866 RCS Paris - Mandataire exclusif en opérations de banque et en services de paiement d'Orange Bank - Orias n° 13 001 387 (www.orias.fr) - Orange Bank - SA au capital de 320 575 712 € - 67 rue Robespierre - 93107 Montreuil Cedex - 572 043 800 RCS Bobigny - Orias n° 07 006 369.

MAUREPAS

Mais pourquoi le restaurant western Uncle Scott's a-t-il mis la clé sous la porte ?

Ouvert en juillet 2018, le restaurant Uncle Scott's a fermé en novembre. Cet échec serait dû au manque de personnel et aux coûts de fonctionnement.



« On a jamais réussi à être rentable, alors qu'il y avait une bonne fréquentation. On a même refusé des gens parfois », indique le gérant, Aymeric Roty.

Des portes closes et des annonces recrutement placardés sur la façade. L'affaire avait pourtant bien commencé mais le 30 novembre dernier, le restaurant Uncle Scott's, situé dans la zone Pariwest, a annoncé sa fermeture imminente après seulement quelques mois d'existence. La raison ? Un manque de personnel qui avait déjà poussé l'enseigne à fermer le lundi et le dimanche. « Uncle Scott's Maurepas est fermé, indiquait ainsi le restaurant sur sa page Facebook. A très bientôt pour une nouvelle aventure (on vous laisse pas tomber). »

« On a ouvert le 11 juillet, retrace Aymeric Roty, le co-gérant du restaurant avec sa compagne. Puis on a rencontré deux problèmes : le premier est lié à la chaîne Uncle Scott's, et le second aux embauches. » Le gérant fait ainsi état de soucis financiers liés à une inadéquation des prix pratiqués par la chaîne et des coûts de fonctionnement dans la région.

« En Île-de-France, les loyers sont chers et les salaires plus élevés, donc finalement on s'est vite rendu compte que l'argent ne rentrait pas, on n'a jamais réussi à être rentable, alors qu'il

y avait une bonne fréquentation. On a même refusé des gens parfois. » Mais pour Aymeric Roty, le problème est surtout venu de la difficulté à trouver du personnel. « On est arrivé au début des vacances, donc ceux voulant partir en vacances n'étaient évidemment pas intéressés par un emploi », indique-t-il. Le gérant dit avoir essayé des revers à toutes les étapes du recrutement. « Il y a avait des gens qui prenaient rendez-vous pour un entretien et qui ne venaient finalement pas, sans explications. Il y a aussi eu des personnes qui ont passé l'entretien et qui ne sont jamais revenues. »

Un recrutement difficile

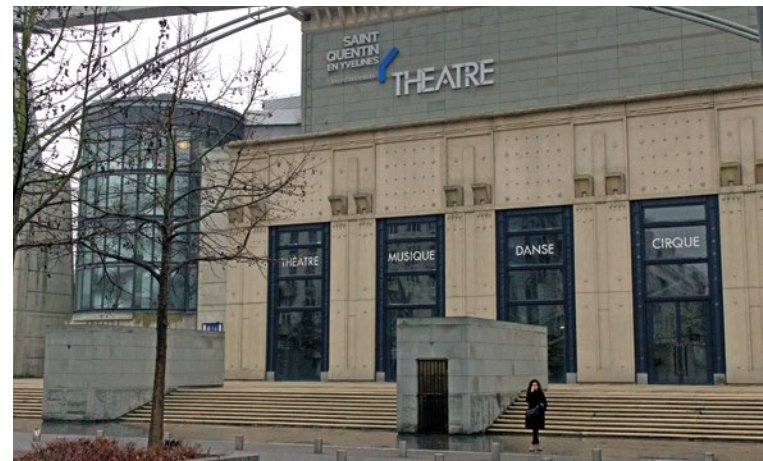
Aymeric Roty charge également le manque de compétences des postulants, « qui gonflaient leur compétences sur le CV », ou « ne connaissaient pas les ingrédients d'une mayonnaise », bien que qualifiés. Une situation que le gérant peine à s'expliquer : « On nous a reproché sur Facebook de ne pas assez bien payer, mais justement, c'est un point qui fait l'objet d'un dialogue durant l'entretien. Je crois qu'il n'y a pas de volonté de travailler. »

Lors de la fermeture du restaurant, il manquait environ trois personnes au service en salle et trois personnes en cuisine, les gérants avaient également dû fermer progressivement les services du lundi et du dimanche. « Maintenant on va se séparer de la chaîne Uncle Scott's, conclut Aymeric Roty, et on va essayer de relancer le plus vite possible un restaurant, avec peut-être une carte plus réduite. »

En bref

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX Le théâtre de SQY recherche de nouveaux mécènes

En lançant sa fabrique des mécènes le 22 novembre dernier, l'établissement entend renforcer sa politique de mécénat et attirer de nouvelles entreprises partenaires.



Le théâtre de SQY entend « à terme, [...] arriver à une trentaine de mécènes », selon Mathilde Salvaire, chargée de mission mécénat auprès de l'établissement.

« On travaille à la mise en place d'une politique mécénat au sein du théâtre. » C'est en ces termes que Mathilde Salvaire, chargée de mission mécénat au Théâtre de SQY (TSQY) justifie la création par l'établissement ignymontain de sa fabrique des mécènes. Celle-ci a été lancée le 22 novembre dernier au cours d'une soirée à laquelle ont participé « plus de 80 personnes », parmi lesquelles des chefs d'entreprises, représentant au total 24 sociétés.

Le but de cette initiative est de « sensibiliser à la politique de mécénat » et de « rassembler les entrepreneurs engagés de l'Ouest parisien autour de la question du champ culturel, de

la pratique artistique et des grands projets du TSQY », affirme Mathilde Salvaire. « Le TSQY avait déjà répondu à des appels de fondations, sur des projets spécifiques d'actions culturelles, des sensibilisations auprès de publics ciblés, poursuit-elle. Ils avaient déjà démarré un travail. L'idée, là, était de penser à une véritable stratégie sur le mécénat. »

Une stratégie avec laquelle le théâtre entend bien augmenter considérablement son nombre de mécènes. D'après Mathilde Salvaire, le TSQY a actuellement « cinq-six entreprises mécènes » et vise à « passer les dix mécènes en 2019 » et « à terme, [...] arriver à une trentaine ».

SQY L'association Bouchons franciliens recherche « désespérément » un local

L'association n'arrive pas à se faire prêter de local pour stocker les bouchons en plastique qui lui sont donnés afin d'être revendus pour acheter du matériel pour les personnes à mobilité réduite.

La jeune association de solidarité Bouchons franciliens, entité locale de l'association nationale Coeur-2Bouchons, est désespérément à la recherche d'un local dans les environs pour stocker et trier les bouchons en plastique qui lui sont donnés, avant d'être vendus pour acheter du matériel pour les personnes à mobilité réduite. Son siège social est basé à Plaisir, chez le président de l'association, Sébastien Dorut-Le Febvrier, dont le garage commence à être trop étroit pour un meilleur développement.



L'argent ainsi récolté sert « à financer du matériel pour les personnes à mobilité réduite, explique le Plaisirois Sébastien Dorut-Le Febvrier, président de Bouchons franciliens.

Obligé de refuser certains dons

L'association Bouchons franciliens existe depuis l'été dernier, et est l'antenne d'Île-de-France de l'association nationale Coeur2bouchons. Comme son aînée Bouchons d'amour, les bénévoles de l'association récupèrent les bou-

chons en plastique de tous types, mais également les couvercles en plastique. Ces derniers sont ensuite stockés, triés, puis vendus à une usine de recyclage en France.

L'argent ainsi récolté sert « à financer du matériel pour les personnes à mobilité réduite, explique Sébastien Dorut-Le Febvrier, président de

Bouchons franciliens et de Coeur-2Bouchons. 100 % de l'argent qui provient de la vente est redistribué dans l'achat de matériel », insiste-t-il, investi dans cette cause depuis de nombreuses années. Sauf qu'actuellement, le président de Bouchons franciliens réalise tout le stockage et le tri depuis chez lui à Plaisir, faute d'arriver à trouver

un local. Une situation qui l'oblige même à devoir refuser des dons de bouchons.

« Je recherche désespérément un local. J'ai contacté toutes les mairies de tout le département, et toutes m'ont répondu qu'elles n'ont pas de place, regrette Sébastien Dorut-Le Febvrier. Pourtant, nombreux sont les locaux même commerciaux qui sont vides depuis des années alors qu'ils pourraient nous être prêtés gracieusement contre remise d'un Cerfa pour déduction fiscale. »

Le président associatif lance donc un appel à l'aide et est à la recherche d'un local d'environ 90 m³, pour « stocker l'équivalent de 900 sacs de 100 litres de bouchons », plus « un petit espace pour pouvoir trier », détaille-t-il. Pour l'instant, Bouchons franciliens dispose de deux points de récupération de bouchons : au magasin Truffaut et devant le domicile de Sébastien Dorut-Le Febvrier dans le quartier plaisirois de la Boissière. Ce dernier s'occupe également tout seul de l'association : « Tant que je n'ai pas de local, je ne peux rien faire. Je ne m'inquiète pas de la recherche de bénévoles, c'est le local qui est le plus gros problème. »

En bref

SQY La paroisse Montigny-Voisins accueille un nouveau curé

Le père Pierre-Hervé Grosjean a été nommé curé dans la paroisse de Montigny-Voisins le 10 janvier.

Un nouveau curé pour la paroisse de Montigny-Voisins. Le 10 janvier, la paroisse de Montigny-Voisins a accueilli dans ses rangs le père Pierre-Hervé Grosjean, qui officiait jusqu'alors à Saint-Cyr-l'École. Connu du public notamment pour ses interventions sur les plateaux télé et à la radio, où il intervient sur des sujets éthiques et bioéthiques, le père Grosjean a été nommé à cette fonction par Monseigneur Eric Aumonier, prélat du diocèse de Versailles.

Durant les premiers mois de sa nouvelle fonction, il sera amené à diviser son temps entre la communauté Montigny-Voisins et celle de Saint-Cyr-l'École car son successeur dans cette dernière paroisse ne devrait pas y être désigné avant l'été prochain.

LA VERRIÈRE

Un nouveau groupe se crée au sein de la majorité municipale

Lors du dernier conseil municipal de 2018, 13 des 22 élus de la majorité ont annoncé qu'ils créaient un nouveau groupe au sein de la majorité.

Riffi dans la majorité de La Verrière ? A l'occasion du conseil municipal du 12 décembre, 13 des 22 élus de la majorité de gauche ont publiquement annoncé leur décision de créer un nouveau groupe au sein même de la majorité, nommé « Rassemblement des élus pour La Verrière ». Parmi eux, figurent notamment plusieurs adjoints ainsi que l'ancien maire Alain Hajjaj (PCF), qui avait démissionné de sa fonction en 2016 pour raisons de santé et laissé sa place à l'actuelle édile.

« Arriver à un consensus dans l'intérêt des Verriérois »

Une volonté qui, d'après eux, fait suite à plusieurs « désaccords de fond concernant certains projets » avec la maire de la commune, Nelly Dutu (PCF). Ce nouveau groupe comme l'édile affichent cependant la volonté d'arriver à poursuivre le travail « dans

élus pour La Verrière » et adjoint aux sports de la commune, assure que cette décision fait « suite à quelques désaccords de fonds concernant certains projets, et aussi à des remontées de la population que le maire on ne le voit pas souvent, et l'impression de ne pas être assez écoutés ».

« Aller au bout du mandat »

Amara Traoré souligne cependant le souhait de ce groupe de rester dans la majorité. « On sera toujours constructif, notre intérêt, c'est la réussite du mandat, indique le porte parole, précisant que La Verrière a déjà eu plusieurs groupes dans la majorité par le passé. Nous avons été élus en 2014 sur une liste large et nous espérons aller au bout du mandat, c'est juste une façon de dire qu'on peut voir les choses autrement. »

« Je vais y aller prudemment, c'est nouveau, estime de cette situation Nelly Dutu. Tous les entretiens avec les gens de cette liste et la façon dont

Lors du conseil municipal du 12 décembre, cette situation s'est notamment traduite par une abstention des élus du nouveau groupe de la majorité pour une délibération portant sur le projet de construction d'une nouvelle crèche dans les locaux de l'ancienne PMI (voir notre édition du 6 novembre). Délibération qui est quand même passée.

« Nous sommes tous favorables à cette initiative. Mais quand s'était posée la question de l'emplacement de cette crèche, la maire voulait qu'elle soit à Orly parc 2, un certain nombre d'élus avait dit que l'emplacement n'était pas approprié et qu'il fallait en trouver un autre, raconte Amara Traoré. Nous étions favorable à l'ancienne PMI, on a été entendu et ce projet se fera normalement là-bas. Il a fallu batailler. »

Nelly Dutu raconte quant à elle que plusieurs réunions de travail ont eu lieu sur ce projet de crèche pour lequel « tout le monde était d'accord sur le principe ». « Nous avons échangé jusqu'à trouver un accord sur le lieu et le nombre d'enfants », rappelle la maire, assurant « avoir toujours tout fait avec transparence et honnêteté ». Elle confie cependant « entendre » les reproches qui lui sont faits sur la communication autour des projets municipaux.

2020 reste un « point d'interrogation »

« Je vais y faire encore plus attention, partager comme je l'ai toujours fait, mais peut-être de manière mieux organisée, poursuit Nelly Dutu. Le nombre de concertations que l'on fait [avec la population] n'est pas négligeable, et ce que je fais à l'extérieur, je le fais à l'intérieur. »

Avec la création de ce nouveau groupe au sein de la majorité, difficile par ailleurs de ne pas rapidement penser aux élections municipales de 2020. « Ce n'est pas encore à l'ordre du jour, tranche cependant Amara Traoré. Ce qui est sûr, c'est que ce groupe et les élus qui en font partie ont à cœur que la ville reste à gauche. Nous allons tout faire pour et quand la campagne sera lancée, on étudiera, avec la maire j'imagine, quelle est la personne la plus à même de conduire une liste et de permettre que la ville reste à gauche. »

Interrogée sur la question de ce scrutin de 2020 par La Gazette, Nelly Dutu juge que cela reste « un point d'interrogation » et ne souhaite pas faire de commentaire pour l'instant. « Mais je ne veux pas imaginer que l'on puisse partir divisés et faire élire monsieur Dainville (élu LR d'opposition, Ndlr) à l'arrivée. Je ferai tout pour que ça n'arrive pas, assure la maire de La Verrière. Et aujourd'hui, j'estime que tout ce groupe a encore toute sa place pour réfléchir aux prochaines élections. »

En bref

YVELINES Une église recherchée pour y organiser un festival de la musique sacrée

Le joueur de flûte de pan récompensé Georges Schmitt recherche une église vaste pour y organiser à l'automne un festival de la musique sacrée.



Joueur de flûte de pan à la renommée mondiale, Georges Schmitt est également compositeur et crée ses propres instruments avec des roseaux.

Mozart, Bach ou Vivaldi dans une église du département. Georges Schmitt, compositeur et joueur de flûte de pan émérite et récompensé de neuf disques d'or, souhaite organiser à l'automne 2019 un festival de la « musique sacrée », qui comprend les musiques de Vivaldi, Bach, Bizet, Mozart, Haendel... Le professionnel recherche une église dans les Yvelines pouvant accueillir un large public.

Une « acoustique inimitable » dans les églises

« Ce genre de festival n'existe pas dans les Yvelines [...] pourtant le public français est au rendez-vous, explique le soliste, qui se produit dans de nombreuses villes, accompagné souvent d'un organiste, de chœurs, d'un violoncelle, etc. Dans les églises, l'acoustique est inimitable. » George Schmitt cherche ainsi une église « avec suffisamment de places de stationnement autour et une capacité d'accueil de 500 à 600 places » pour accueillir son festival, qui pourrait voir se produire des musiciens du monde entier.

Le bénéfice du prix des places sera récolté par le Lions club des Essarts-le-roi, dont il est président, et reversé aux personnes dans le besoin. Pour ceux qui souhaiteraient venir écouter le musicien, il se produit à l'église Saint Nicolas de Neauphle-le-Château le 17 février. Plus d'informations sur : www.georgeschmitt.com.



Ce nouveau groupe au sein de la majorité, comme la maire de La Verrière, affichent le souhait commun de poursuivre le programme pour lequel tous ont été élus en 2014.

l'intérêt de tous les Verriérois ». Si la création du groupe « Rassemblement des élus pour La Verrière » a été annoncée en décembre, ce n'est que la semaine dernière que son tract nous est parvenu.

« Lors du dernier conseil municipal, un certain nombre d'élus ont décidé de créer au sein de la majorité un groupe ayant pour vocation à être des acteurs attentifs quant aux projets présentés lors des conseils municipaux, écrivent dans ce tract d'annonce les 13 élus du nouveau groupe. Cette nouvelle force de projet [...] reste fidèle à notre engagement qui s'inscrit dans la continuité des projets portés lors de notre élections en 2014 par : « La Verrière, notre ville, notre avenir ». »

Joint par téléphone la semaine dernière, Amara Traoré (DVG), porte parole de « Rassemblement des

on va fonctionner ne sont pas encore établis. Je prends acte pour l'instant. » La maire affiche également la volonté, visiblement partagée, de poursuivre la mise en œuvre du programme pour lequel la liste, dont tous faisaient partie en 2014, a été élue.

« Je retiens que ce groupe fait toujours partie de la majorité mais ressent le besoin d'avoir une expression différente de la mienne, analyse-t-elle, confiant avoir été surprise de l'annonce lors du conseil municipal. Mais au niveau des valeurs et du programme pour la ville, on est encore raccord. Mon objectif est de continuer à défendre les valeurs d'une municipalité de gauche et le projet pour lequel nous avons été élus. Nous avons suffisamment de points d'accord pour arriver à un consensus dans l'intérêt des Verriérois. »



MÉNAGEZ-VOUS !



Lingettes nettoyantes multi-usages
Senteurs au choix

Du mercredi 16 au mardi 22 janvier

1.99
80 lingettes



LA VERRIÈRE Agression sexuelle sur la passerelle de la gare

Un homme a approché une jeune fille par derrière pour lui infliger des attouchements sexuels sous la menace d'un couteau.



« La jeune femme s'est débattue et elle a pu s'enfuir », raconte une source policière.

Une jeune fille violemment agressée à la gare de La Verrière. Les policiers ont été alertés, aux alentours de 18 h 30 mercredi 9 janvier, de la survenance d'une agression sexuelle sur la passerelle menant à la gare de La Verrière. « Un homme inconnu a suivi une jeune femme avant de l'approcher par derrière, et de lui placer une arme tranchante sur la gorge, explique une source proche de l'enquête. Il lui a ensuite infligé des attouchements sexuels. »

Il a essayé de l'entraîner dans un bosquet

L'agresseur aurait par la suite tenté de traîner sa victime dans un bosquet non loin de la RN 10,

pour être plus tranquille. « La jeune femme s'est débattue et elle a pu s'enfuir, raconte la source policière. Elle a contacté la police, qui est venue à sa rencontre un peu plus loin. » L'agresseur s'était évanoui dans la nature quand les forces de l'ordre sont arrivées sur les lieux de l'agression.

Les policiers ont pu constater la marque laissée sur le cou de sa victime par la lame de couteau. Les vêtements de la jeune femme ont été recueillis pour y prélever d'éventuelles traces suspectes. Une enquête est menée par les enquêteurs d'Élancourt sur la base des éléments qui ont pu être fournis par la victime.

PLAISIR Un homme percuté par un train

Un quinquagénaire traversant les voies sans utiliser la passerelle a été percuté par un TER, mercredi 9 janvier à la gare de Plaisir-Grignon.

Un homme l'a échappée belle, mercredi 9 janvier dans la soirée en gare de Plaisir-Grignon. Les pompiers sont intervenus ce soir-là pour secourir un homme de 52 ans, sévèrement blessé au niveau du bassin.

Sévèrement blessé à la hanche

« Il semblerait que la victime ait tenté de traverser les rails sans emprunter la passerelle prévue à cette effet, explique

une source proche de l'affaire. Il a été percuté par un train en provenance de Paris et à destination d'Argentan (Orne). Le train roulait à vive allure car il ne faisait pas d'arrêt en gare de Plaisir. »

Il apparaît que l'homme a été bousculé par le TER, et souffre à présent d'un gros traumatisme au niveau de la hanche. Son pronostic vital n'était toutefois pas engagé lorsqu'il a été pris en charge par les secours qui l'ont emmené à l'hôpital Pitié-Salpêtrière (Paris).

TRAPPES Un incendie déclenché par un chargeur de téléphone défectueux

L'appartement d'une famille a été ravagé par un incendie accidentel mercredi 9 janvier. Un chargeur de téléphone défectueux serait en cause.

L'incendie serait dû à une défaillance d'un chargeur de téléphone portable. Peu avant 4 h du matin mercredi 9 janvier, les pompiers ont été appelés rue Jean Jaurès, sur les lieux d'un incendie. « Les flammes s'étaient déclarées au quatrième étage dans une des chambres de l'appartement », explique une source proche du dossier. Les victimes ont été rapidement évacuées et il apparaît, selon les informations recueillies auprès des habitants par les pompiers, qu'un chargeur de téléphone portable

défectueux soit à l'origine du désastre.

Les victimes hospitalisées

Le fournisseur d'électricité Enedis a été appelé sur les lieux pour des vérifications du réseau. « Plusieurs des habitants de l'appartement, où vivaient cinq personnes dont trois enfants, se sont dit incommodés par les fumées, ils toussaient », explique une source proche du dossier. Ils ont été emmenés à l'hôpital pour être examinés.

YVELINES Menacées, des députées des Yvelines réagissent sur Twitter

Aurore Bergé et Marie Lebec, respectivement députées LREM des 10^e et 4^e circonscriptions des Yvelines, ont réagi à des lettres de menaces reçues par voie postale.

Deux députées yvelinoises ont fait part, durant la semaine du 7 au 13 janvier, de leur indignation après avoir reçu des lettres manuscrites de menaces. « Un nouveau courrier de menaces, a ainsi twitté Aurore Bergé, députée LREM de la 10^e circonscription des Yvelines, le 7 janvier, avec une photographie de la lettre qu'elle a reçu, écrite par un anonyme dans un style ordurier. Avec une originalité terrifiante dans les sévices que l'on souhaite m'infliger. Vouloir nous faire vivre sous la menace est inadmissible. Penser que l'on cédera à la peur est mal connaître les députés. »

Une plainte déposée

Son homologue Marie Lebec, députée LREM de la 4^e circonscription, a elle aussi reçu une lettre de ce genre, lui promettant d'être « pendue ». Le préfet des Yvelines, Jean-Jacques Bros, a condamné « avec la plus grande fermeté ces propos inqualifiables ». Une plainte a été déposée auprès du commissariat de Rambouillet.



Vous êtes

entrepreneur, commerçant, artisan

vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

▶ **Faites appel à nous !**

pub@lagazette-sqy.fr

COIGNIÈRES Un routier reçoit le chargement de son camion sur la tête

Un chauffeur de la société Merkansia a été blessé lors du déchargement de son camion. Il a reçu une partie du contenu du semi-remorque sur la tête.



ILLUSTRATION LA GAZETTE DES OY

« Une grande partie du chargement lui est tombée dessus », relate une source proche de l'affaire.

Un chauffeur de poids lourd de la société Merkansia a été très sévèrement blessé, jeudi 10 octobre, alors qu'il déchargeait son camion

rue Fresnel. « Il a apparemment fait le tour de son camion après avoir enclenché le mécanisme de déchargement, et a été blessé par le contenu du semi-remorque qui tombait, explique une source proche du dossier. Une grande partie du chargement lui est tombée dessus et les blessures étaient assez profondes. »

Pronostic vital non engagé

Le chauffeur, âgé de 39 ans, a ainsi souffert de multiples fractures à la hanche, à la jambe et au crâne, selon le médecin appelé en urgence sur les lieux de l'incident. Si son pronostic vital n'était pas engagé, il a tout de même été transporté à l'hôpital André Mignot du Chesnay pour qu'y soit effectué un scanner.

PLAISIR De grosses fumées dégagées par un incendie de déchets verts

Un incendie de déchets verts à la déchetterie de Thiverval-Grignon a inquiété de nombreux Plaisirois et mobilisé les pompiers pendant plusieurs jours.

« Je vois un dégagement de fumée grise depuis chez moi », « ça fait plusieurs jours que ça dure », « ça sent le brûlé ». Sur les groupes Facebook d'habitants de Plaisir, tel que « Tu sais que tu viens de Plaisir quand... », les commentaires se sont multipliés dans le courant de la semaine du 7 au 11 janvier, pour signaler la présence d'une colonne de fumée qui s'élevait depuis la déchetterie de Thiverval-Grignon, gérée par la Sepur.

« C'est un incident banal de combustion de déchets verts, de végétaux, explique-t-on à la Sepur. Les plantes qui se dégradent dégagent du gaz. Le

feu a pris durant le week-end (du 5 et 6 janvier, Ndlr) tout en-dessous du tas de déchets verts, donc on a dû aller au fond pour le maîtriser, ça prend du temps. » Les pompiers ont été mobilisés et le tas de déchets verts arrosé en permanence.

Malgré les efforts des soldats du feu, de la fumée s'est dégagée pendant plusieurs jours et le feu n'a été circonscrit que jeudi. « La chance est qu'il n'y avait pas de vents violents, note-t-on à la Sepur. Donc l'incendie ne s'est pas propagé. [...] On a pu continuer à recevoir des déchets verts et la déchetterie est restée ouverte. »

MONTIGNY Le braqueur des buralistes volait aussi des tickets-restaurant dans le courrier

Un jeune de 23 ans a été condamné pour le braquage à main armée de buralistes ignymontains en 2016, et le vol de tickets-restaurant dans des courriers Chronopost et Natexis.

Il avait menacé le buraliste d'un couteau. Jeudi 10 janvier, a eu lieu à Versailles le procès d'un homme de 23 ans, qui avait en 2016 agressé les propriétaires d'un bureau de tabac ignymontain, afin de leur subtiliser les recettes de leur commerce. Le 2 décembre 2016, un homme se glisse ainsi sur la banquette arrière et place un couteau sur la gorge du mari. Celui-ci n'a d'autre choix que de lui donner son sac, avec sa carte bancaire. Le voleur s'enfuit ensuite

avec en tout 70 euros et les clés de la voiture. A cette époque, selon *Le Parisien*, l'affaire n'avait rien donné.

Les clés des buralistes retrouvées chez le voleur

Cependant, durant les derniers mois de 2018, les sociétés Chronopost et Natexis ont déposé une plainte contre un livreur soupçonné de voler des tickets-restaurant, pour un montant total de plus de

20 000 euros. Il apparaît que sa technique consistait à ouvrir discrètement les colis sécurisés. Entre 150 et 1 000 courriers auraient fait l'objet de ces vols. Le jeune homme a été interpellé chez lui à Coignières lundi 7 janvier. Lors de la perquisition, les policiers ont trouvé une clé appartenant au couple de buralistes chez le jeune, ce qui a permis de faire le lien entre les deux affaires. Les juges l'ont condamné à quatre ans de prison dont deux ferme.

PLAISIR 19 mois ferme pour le braquage d'une maison

Un jeune a été condamné à de la prison ferme après le cambriolage nocturne d'une maison le 24 mars dernier.

Ils seraient entrés dans la maison pour y dormir. Mercredi 9 janvier, le tribunal correctionnel de Versailles a condamné un jeune homme de 19 ans à une peine de 19 mois de prison ferme pour le cambriolage d'une maison à Plaisir, durant la nuit du 24 mars 2018 selon *Le Parisien*. A son retour chez lui cette nuit-là vers 5 h du matin, le propriétaire a trouvé un carreau cassé et la maison fouillée, une tablette et une montre manquant à l'appel.

Les enquêteurs ont trouvé une empreinte génétique sur le manche d'une pioche, qui les a conduits tout droit à la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, où le suspect purgeait déjà une peine pour vol. Au tribunal, le jeune homme de 19 ans a expliqué qu'il était entré dans la maison pour y dormir avec quatre autres personnes. Les juges n'ont pas semblé convaincus par son explication car il a écopé de la prison ferme.

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

offrez une meilleure visibilité à votre marque

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux

► DÉCOUVREZ NOS PAGES

ACTUALITÉS

FAITS DIVERS

CULTURE

SPORT



HANDBALL Avec leur recrue slovène, les Ignymontaines déroulent

Les féminines de l'ASMB l'ont largement emporté à domicile face à Lisieux. Arrivée mi-décembre, la Slovène Nina Jericek a disputé son premier match sous ses nouvelles couleurs.



Après un et demi d'arrêt, l'internationale slovène Nina Jericek, meilleure arrière gauche de D1 en 2014, a disputé samedi son premier match avec Montigny.

Les joueuses de l'AS Montigny-le-Bretonneux (ASMB) handball ont démarré 2019 de la meilleure des manières. Samedi 12 janvier, elles se sont imposées assez aisément contre la lanterne rouge du groupe, Lisieux (36-24), lors de la 9^e journée du championnat de N2. Face à une faible adversité, les Ignymontaines ont déroulé en première période (11-2 après 20 minutes, 18-9 à la mi-temps), avant de laisser un peu leur adversaire revenir au retour des vestiaires (18-15 sur la seconde période, Ndlr). L'arrière Marie-Vallaurys Richard a terminé meilleure marqueuse du match avec 10 buts en 12 tirs, tandis que ses coéquipières Justine Ribouleau et Virginie Correa ont été particulièrement en réussite (respectivement 7 et 8 buts en autant de tirs).

Relâchement après le repos

« C'est une très bonne reprise, se réjouit l'entraîneur ignymontain Denis Chollet. On a repris l'entraînement tard, on n'a que trois entraînements derrière nous depuis les fêtes, ma capitaine Klara Zachova était malade. J'avais beaucoup de nouvelles choses qui arrivaient, de bonnes choses, mais peut-être pas encore bien rodées. » Et de regretter notamment le relâchement en seconde période. « J'ai voulu faire tourner car des joueuses avaient un peu moins de temps de jeu, et il y a eu des pertes de balles, des contre-attaques qu'il n'y avait pas en première mi-temps, concède-t-il. C'est ce qui a

fait un peu remonter l'adversaire. On a pris des buts que l'on ne devait jamais prendre, mais on n'a pas fait la fine bouche, c'est quand même du positif par rapport au peu de temps de travail et aux absences que l'on a eu. »

Mais la principale attraction de la soirée se nommait Nina Jericek. L'ancienne pro, internationale slovène élue meilleure arrière gauche du championnat de France de D1 en 2014, a rejoint l'ASMB mi-décembre, dans le cadre d'un contrat amateur, s'offrant ainsi un dernier défi sportif avant une reconversion professionnelle. Elle a effectué samedi ses débuts avec sa nouvelle équipe et disputé son premier match après un an et demi d'arrêt marqué notamment par un accouchement. « Je cherche du travail et comme le handball est toujours ma passion, je me suis dit : "Pourquoi ne pas rejouer un petit peu plus, comme ça, ça va ouvrir d'autres opportunités de rencontrer des gens, de trouver du travail", a confié l'ex-Nimoise, âgée de 34 ans.

Mais après une telle interruption, retrouver ses sensations prend du temps. Nina Jericek est encore en rodage et cela s'est senti au niveau des statistiques samedi : 3 buts en 4 tirs. Loin des standards habituels d'une telle joueuse. « Peut-être que les spectateurs attendaient plus, mais c'est une femme qui a accouché il y a huit mois, donc le corps est fragilisé, souligne Denis Chollet. C'est elle qui menait le jeu, je lui ai donné beaucoup

de fonctions, elle était souvent à la finition quand elle était arrière ou relation passeuse avec son pivot. Elle a créé énormément de penaltys.

« Juste à 40 % » de son niveau pour l'instant

Et d'ajouter : « J'aurais certainement dû la faire sortir plus tôt, mais c'est une vraie guerrière, je pense qu'elle avait envie de jouer et c'est en jouant qu'elle va retrouver son état de forme. Par rapport à son niveau de jeu, elle est juste à 40 %. Avec le mental qu'elle a, elle va être à 50 ou 60 % dès le prochain match et le match suivant à 80 % ».

Le meilleur serait donc à venir. La principale intéressée, en tout cas, se montre confiante : « Je pensais que je pouvais reprendre au même niveau que celui que j'ai eu avant, mais aujourd'hui, je ne suis pas tout à fait satisfaite avec mon jeu, mais comme j'ai fait six entraînements ici jusqu'à maintenant, ça va venir et j'espère qu'au prochain match, je vais apporter plus. »

Elle ignore pour l'instant combien de temps elle restera. « Ça dépend de mon corps, explique-t-elle. Pour l'instant, ça va, je n'ai pas de problème avec le physique, mais j'ai perdu un peu de précision et d'explosivité. Je ne dois pas être trop exigeante avec moi-même, car c'est aussi important que j'apporte des choses en dehors du terrain, pas seulement sur le terrain. Avec mes expériences, je vois des choses que l'on peut améliorer, en attaque et en défense. Je les motive plus (mes coéquipières, Ndlr), je prends le rôle de leader. Avec les envies et la motivation, on va arriver à gagner des matchs. »

Avec une telle recrue, son entraîneur voit l'avenir en grand. « Son arrivée va apporter, et la relation avec Klara [Zachova] va être encore plus intéressante, assure Denis Chollet. L'arrivée de ces joueuses professionnelles pousse vers le haut mes joueuses formées au club. » Et permettra, pourquoi pas de viser la 2^e place de la poule, synonyme de qualification pour les barrages d'accession en N1.

« Mathématiquement, on a peut-être une chance, avance-t-il. Mais ce n'est qu'un rêve, on a trop mal joué lors de la première partie de saison pour pouvoir y croire. [...] Si c'est ça, c'est la cerise sur le gâteau, sinon on fera avec et on construira pour la saison prochaine, avec Nina, Klara et tout le monde. » Pour l'instant, les Ignymontaines pointent à six longueurs de cette 2^e place, occupée par le PSG... qu'elles visiteront dès samedi prochain.

CYCLISME

Le Paris-Nice partira de Saint-Germain-en-Laye

Le tracé de l'édition 2019 du Paris-Nice a été présenté le 9 janvier. Saint-Germain-en-Laye est désignée pour accueillir le départ de la course et deux étapes traverseront les Yvelines.

Le tracé du 77^e Paris-Nice, qui aura lieu du 10 au 17 mars prochains, a été dévoilé le 9 janvier, à l'hôtel du Département, à Versailles. Après Chatou l'année dernière, c'est Saint-Germain-en-Laye qui accueillera le grand départ de la « course au soleil ». Lors de cette étape inaugurale, les coureurs s'élanceront du parc du château puis pédaleront vers l'Ouest du département, pour revenir vers Saint-Germain en passant par Poissy. « Ce devrait être une étape favorable aux sprinteurs », a déclaré François Lemarchand, directeur de Paris-Nice.

La deuxième étape traversera, elle, le Sud du département : elle partira des Bréviaires, pour quitter

les Yvelines au niveau de Saint-Arnoult. La grande arrivée aura bien sûr lieu à Nice après un total de huit étapes et 1 206 km cumulés.

23 équipes prendront « exceptionnellement » le départ de la course, contre 22 habituellement, a annoncé Christian Prudhomme, directeur d'Amateur sport organisation (Aso), l'organisateur, souhaitant ainsi permettre une participation de toutes les équipes françaises de 2^e division. Elles s'ajouteront aux 18 formations World tour. Romain Bardet, Nairo Quintana, ou encore Simon Yates font partie des favoris pour succéder à l'Espagnol Marc Soler, vainqueur l'an dernier.



Les coureurs du Paris-Nice s'élanceront pour la dixième fois des Yvelines (ici Bois d'Arcy en 2017) mais ne traverseront pas SQY.

FOOTBALL AMÉRICAIN

Rentrée réussie pour les Templiers

Pour la reprise du championnat de D2, les Templiers se sont imposés de justesse à domicile face à aux Pionniers de Touraine (14-13), samedi 12 janvier. Les Elancourtois, qui visent la montée en D1 (lire

notre édition du 8 janvier), se déplaceront ce 19 janvier chez les Diables rouges de Villepinte, battus à domicile (9-0) par le surprenant promu, les Myrmidons de Savigny-le-temple.

RUGBY Plaisir débute bien l'année

Le Plaisir rugby club a battu Gennevilliers (28-12) à domicile, dimanche 13 janvier lors de la 13^e journée de Fédérale 2, et remonte à la 8^e place.

Les joueurs de Plaisir ont bien mieux commencé 2019 qu'ils n'avaient fini 2018. Lourdement battus à Marcq juste avant les fêtes (36-0), les Plaisirois se sont imposés à domicile face à Gennevilliers (28-12), le 13 janvier et remontent à la 8^e place du championnat de Fédérale 2.

Le match face à Antony finalement pas joué

« C'est une belle prestation, a réagi l'entraîneur du PRC, Sébastien Roncalli, déçu néanmoins de ne pas

avoir obtenu le bonus offensif. On l'avait pratiquement tout le match, et à la fin on loupe trois-quatre occasions d'essai. »

Prochain rendez-vous : un déplacement chez le second, Orsay, dès ce dimanche. Le match contre Antony, qui devait initialement se rejouer le 6 janvier – après une réclamation de Plaisir suite à des erreurs sur des changements de joueurs, relatait Toutes les nouvelles le 5 décembre – ne sera finalement pas joué. Pour rappel, Plaisir s'était incliné 21-5.

La réserve masculine du PSG à Montigny le 26 janvier

Le centre sportif Pierre de Coubertin accueillera le 26 janvier plusieurs rencontres entre des équipes de handball. Si le clou de la journée sera l'affrontement à 20 h 30 entre l'équipe féminine de l'ASMB et la Stella Saint-Maur handball, en N2, ce match sera précédé de nombreux autres. A 13 h 30, plusieurs équipes jeunes se disputeront la victoire, suivies plus tard dans l'après-midi par des matchs opposant les sélections des Yvelines et de la Seine-Saint-Denis, masculines (14 h 30) puis féminines (16 h). A 18 h 15, c'est un match de N1 masculine qui débute, opposant l'équipe réserve du PSG handball à celle de Nogent.

**Nous ouvrons la voie
aux idées neuves.**



EUROVIA

VINCI 

**Eurovia Ile-de-France
Agence de Saint-Quentin-en-Yvelines**

Rue Louis Lormand
78320 La Verrière cedex
T/ 01 30 13 85 00 - F/ 01 30 62 69 77
st-quentin-en-yvelines@eurovia.com

www.eurovia.fr



VOISINS Piano, exposition artistique et cabaret lyrique ce week-end

Entre le concert de piano d'Eric Dannenmüller, l'exposition Hélium prend l'air et le Cabaret lyrique, les Vicinois auront le choix pour leurs sorties culturelles.



L'espace Decauville accueille une riche sélection de manifestations culturelles les 19 et 20 janvier.

Trois rendez-vous culturels sont proposés ce week-end à Voisins-le-Bretonneux. Samedi 19 janvier, le pianiste Eric Dannenmüller tiendra un concert salle de la Tour, à 19 h, et « vous invite à découvrir ses nouvelles compositions et improvisations entre classique et jazz, tout en contant histoires et anecdotes qui y sont liées », indique la ville de Voisins. Trois heures plus tôt, il aura auditionné ses élèves. L'entrée à l'audition est gratuite. Pour le concert, les prix vont de 8 à 12 euros (gratuit pour les moins de 12 ans), renseignements et réservations au 01 30 44 29 28.

Toujours le samedi 19, s'ouvre l'exposition *Hélium prend l'air* à la

maison Decauville. 53 artistes de l'association Hélium - peintres, sculpteurs, plasticiens, photographes, graveurs ou encore vidéastes - exposent leurs œuvres. L'exposition est ouverte les mercredis et vendredis de 14 h à 18 h et les samedis et dimanches de 14 h à 19 h et dure jusqu'au 3 février.

Enfin, le dimanche 20 janvier, a lieu salle de la Tour un *Cabaret lyrique*, « l'occasion pour les chanteurs du petit atelier lyrique de vous présenter, en solo ou en duo voire trio, des airs différents des œuvres qu'ils donnent dans le cadre des spectacles montés par l'association », fait savoir Voisins. Entrée libre.

MONTIGNY Jane Birkin chante Gainsbourg à la ferme du Manet

L'artiste franco-britannique se produit le 26 janvier à la ferme du Manet. Il est encore possible de réserver des places.

Birkin-Gainsbourg le symphonique. C'est le nom du dernier album de Jane Birkin, dans lequel la chanteuse rend hommage à Serge Gainsbourg. C'est dans ce cadre qu'elle se produira le 26 janvier à la ferme du Manet, à Montigny-le-Bretonneux. « Serge [...] m'a donné le meilleur de lui, confie-t-elle dans des propos rapportés sur la description du concert. C'est peut-être pour cette raison que je chante Gainsbourg sur scène depuis bientôt trente ans... »

Une nouvelle fois, Jane Birkin interprétera les grands classiques d'un des plus illustres noms de la

chanson française, décédé en 1991. Ce n'est d'ailleurs pas la première fois qu'elle reprend les titres de celui dont elle a partagé la vie durant près de dix ans, dans les années 1970. Elle avait notamment sorti un album de reprises en 1996, intitulé *Versions Jane*.

Birkin-Gainsbourg le symphonique comprend à la fois des reprises ainsi que des chansons écrites par ce dernier pour l'artiste franco-britannique. Et tout cela est à vivre à la ferme du Manet le 26 janvier, à partir de 20 h 30. Les prix vont de 33,10 euros à 45,30 euros, réservations sur digitick.com.

TRAPPES Hippocampe fou débarque à la Merise

Le rappeur se produit à la Merise de Trappes ce samedi 19 janvier, lors d'un goûter-spectacle intitulé *L'Odyssée d'Hippo - Un tour du monde en 80 rêves*, destiné notamment à un jeune public.

Un rappeur se produisant dans un spectacle jeune public. C'est le pari de Sébastien Gonzalez, alias Hippocampe fou, dans son spectacle *L'Odyssée d'Hippo - Un tour du monde en 80 rêves*. Un spectacle qui passe par Trappes ce 19 janvier. L'artiste, dont les influences vont de Mc Solaar à Jacques Brel, en passant par IAM, et Busta Rhymes, se produit à la Merise, où il vient de passer deux semaines de résidence musicale.

A la fois rappeur et slameur, Hippocampe fou propose un « conte musical alliant musique et cinéma » et où « le rêve fonctionne comme le vecteur du réel que le personnage, quasiment seul sur scène, finit par retrouver au prix d'un voyage initiatique et de rencontres insolites », indique la description du spectacle. Le concert débute à 15 h, les tarifs vont de 5 à 7 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr.

PLAISIR Une soirée théâtrale pour la bonne cause

Ce 19 janvier à 20 h 30, le Lions club Plaisir-Grignon et la troupe des Soleils proposent, au théâtre Robert Manuel du château de Plaisir, une pièce intitulée *L'heureux élu*, une comédie d'Eric Assous mise en scène par Marie-Silvia Manuel. L'argent récolté via la vente des places sera destiné à « poursuivre l'aide apportée depuis quelques années à l'unité d'enseignement Ulysse des enfants autistes de l'hôpital Charcot de Plaisir, assure le Lions club. En 2018, des accessibilités artistiques, culturelles et pédagogiques ont été proposées aux enfants autistes de cette unité, et cela en partie grâce à nos soirées théâtrales. » Les tarifs vont de 10 à 15 euros, réservations au 06 99 87 19 47.

SQY L'agglomération fête le conte

La 18^e édition de la *Fête du conte* s'ouvre ce samedi 19 janvier et se tient jusqu'au 2 février dans différents lieux culturels de SQY.

A partir du 19 janvier et jusqu'au 2 février, se tient la *Fête du conte* dans le réseau des médiathèques de SQY. Une 18^e édition « aux couleurs et aux saveurs des cinq continents, accompagnée par un conteur associé généreux, fraternel et tendre : Ludovic Souliman », indique l'agglomération dans un communiqué. Plusieurs médiathèques du territoire accueilleront ce rendez-vous, ainsi que la Commanderie, la ferme du Mousseau et le Ciné 7 d'Élancourt, le Mumed à Montigny-le-Bretonneux, la salle de la Tour à Voisins-le-Bretonneux, le théâtre Robert Manuel à Plaisir, ou encore le Bibliobus, qui proposera notamment en avant-première le

spectacle *Femmes*, dans le quartier de la Clef Saint-Pierre à Élancourt le 18 janvier.

Contes, racontines, mais aussi expositions et ateliers, seront au menu durant ces plus de deux semaines de festivités. Des rendez-vous souvent sous le signe des voyages et de la découverte d'autres cultures. « Des côtes bretonnes aux terres africaines, du Japon au Moyen-Orient en passant par la Russie, la *Fête du conte* se réinvente et se fait voyageuse », annonce SQY. Pour consulter le programme complet, pour plus d'informations et pour réserver, rendez-vous sur kiosq.sqy.fr.

MAUREPAS Caricatures de femmes par temps pluvieux

La compagnie Tandem présente *Un temps de chien*, pièce de théâtre jouée à l'espace Albert Camus ce samedi 19 janvier.

Le festival *Plein Feux sur les Planches* se poursuit. Ce festival « orchestré par les troupes de théâtre maurepasiennes » permet aux comédiens de « présenter des spectacles de qualité qui réjouissent un public nombreux et fidèle, indique la ville de Maurepas. Les troupes bénéficient d'une semaine de résidence sur la scène de l'espace Albert Camus [...] la semaine qui précède [leur] spectacle. »

Après *Hôtel très particulier*, place à *Un temps de chien*, par la compa-

gnie Tandem, ce 19 janvier. « Par une journée pluvieuse, trois femmes se retrouvent dans une arrière-salle de café, indique la description de la pièce. Trois figures, une mère de famille au bout du rouleau, une jeune vendeuse pleine de bon sens et une femme sous anti-dépresseurs, qui ne se connaissent pas et qui vont échanger pendant toute la pièce sous l'oeil narquois du serveur. » La représentation débute à 20 h 30, les places sont au prix de 8 euros, réservations sur weezevent.com.

GUYANCOURT Lidiop pour présenter le nouveau trimestre de la Batterie

Janvier, février et mars 2019 s'annoncent riches en programmation à la Batterie. Une programmation qui débute par du reggae, avec Lidiop qui se produit en showcase ce jeudi 17 janvier à 18 h, lors de la soirée de présentation du nouveau trimestre.

L'artiste reviendra à la Batterie le 1^{er} février, lors d'une soirée où chan-

teront également Roots heritage et Gaelle and The Old dodge fellows. Autant d'artistes qui devraient animer la scène guyancourtoise au cours des trois prochains mois, comme d'autres tels que Cats on trees ou Ana Popovic. L'entrée à la soirée de présentation est gratuite mais s'effectue dans la limite des places disponibles. Plus d'informations au 01 39 30 45 90.

SQY Grands classiques sur les planches

Hamlet, *L'Iliade*, *La Cerisaie* et *Tom Sawyer* seront adaptés dans plusieurs salles de spectacle de l'agglomération.

Plusieurs grandes œuvres vont être interprétées sur les planches à SQY ces prochains jours. A Élancourt, Jérémie Le Louët adapte *Hamlet* de Shakespeare, dans une version théâtrale à la fois remasterisée et critique, jouée au Prisme ce vendredi 18 janvier. La pièce débute à 20 h 30, les prix vont de 16 à 18 euros.

Toujours le 18, se tient une adaptation de *L'Iliade* d'Homère par la compagnie Abraxas à l'espace Noiret des Clayes-sous-Bois, à 20 h 30 (tarifs de 15 à 22 euros).

A Montigny-le-Bretonneux, le Théâtre de SQY accueille une interprétation de la pièce du Russe Anton Tchekhov, *La Cerisaie*, par le collectif tg Stan. Deux séances sont au choix : les 19 à 20 h 30 et 20 janvier à 16 h. Les tarifs vont de 14 à 29 euros.

Enfin, à Plaisir, le roman *Les aventures de Tom Sawyer* de Mark Twain est adapté en version comédie musicale à l'espace Coluche ce 20 janvier à 17 h. Les places sont au prix de 12,50 euros. Toutes les réservations s'effectuent sur kiosq.sqy.fr.

ÉLANCOURT Des sosies qui vont beaucoup amuser le public

Les comédiens de la compagnie Teknai incarneront trois fans ringards des plus grands artistes français le 22 janvier au Prisme.

Les Elancourtois ont pu en avoir un avant-goût lors de la soirée de présentation de la nouvelle saison du Prisme le 6 juin (lire notre édition du 12 juin). *Sosies*, spectacle musical humoristique, se tiendra le 22 janvier à 20 h 30 au sein de l'établissement. En scène, trois comédiens de la compagnie Teknai : Juliette Coulon, alias Sandrine Coste, Gaëtan Peau, incarnant Franck, et Thomas Poitevin, dans la peau de Jérôme, « sosies ratés » respectifs

de Céline Dion, Francis Cabrel et Michel Berger.

« Cette petite famille va élaborer son show entre courage, peur du ridicule et ringardise, sur des mélodies incontournables de la variété française », assure la description du spectacle. Les fous rires devraient rapidement investir la salle dans « un de ces trop rares spectacles où le rire apporte aussi autre chose : une réflexion sur l'identité et la difficulté

d'assumer d'être soi-même », ajoute la description.

Les tarifs des places s'élèvent à 16 euros (réduit) et 18 euros (plein). Réservations sur kiosq.sqy.fr. La compagnie Teknai propose également ce jeudi 17 janvier à 19 h, au piano bar du Prisme, une soirée karaoké où le public pourra venir interpréter des titres de la chanson française. Gratuit, réservations sur kiosq.sqy.fr.

La Gazette

Saint-Quentin-en-Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

offrez une meilleure visibilité à votre marque

- ▶ DÉCOUVREZ NOS PAGES
- ACTUALITÉS**
- FAITS DIVERS**
- CULTURE**
- SPORT**

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines 12, avenue des Prés 78180 Montigny-le-Bretonneux



Loisirs |

SUDOKU :
niveau
moyen

	4			5 8		6 3	
8			1			5 7	
	5 6			3			4
	3 5			9		4 7	
6 9		5			3 2		
		3 6 4					
5			1 7 4 3				
		9		2	5 1		
4	7			8			

SUDOKU :
niveau
difficile

4			7				9
							4
1			8 4				2
			8 4				
	8		3 7				1
9		4					
8							6
	6			5 3 9			
7 3		2 6 9		5			

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n°31 du 8 janvier 2019 :

8	2	7	1	9	3	6	5	4
6	1	4	7	8	5	3	9	2
5	3	9	2	4	6	8	7	1
4	6	1	9	2	8	5	3	7
2	5	3	6	1	7	4	8	9
9	7	8	5	3	4	2	1	6
1	9	6	8	5	2	7	4	3
7	4	5	3	6	1	9	2	8
3	8	2	4	7	9	1	6	5

8	4	3	6	1	9	5	7	2
5	1	6	2	3	7	8	9	4
2	9	7	8	5	4	3	6	1
6	2	4	9	8	3	1	5	7
9	7	1	5	2	6	4	8	3
3	5	8	4	7	1	9	2	6
4	8	5	1	6	2	7	3	9
1	3	2	7	9	5	6	4	8
7	6	9	3	4	8	2	1	5

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

REDACTION

**Vous avez une information à nous transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !**

redaction@lagazette-sqy.fr
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

Rédacteur en Chef :
Damien Guimier
damien.guimier@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Marie Lombard
marie.lombard@lagazette-sqy.fr

Édité par La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines, société par actions simplifiée.
Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville

Directeur de la publication,
éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Mise en page :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur :
Paris Offset Print
30, rue Raspail
93120 La Courneuve

Le Département vous souhaite une bonne année 2019



© ILLUSTRATIONS GRAND NORD - DÉPARTEMENT DES HAUTES-SEINES / PÔLE COMMUNICATION



Yvelines
Le Département

yvelines.fr

